

Affaire suivie par Sylvie PIONCHON  
Directrice départementale adjointe de l'Oise  
Téléphone : 03.44.89.61.06  
Mail : [sylvie.pionchon@ars.sante.fr](mailto:sylvie.pionchon@ars.sante.fr)

Lille, le **23 OCT. 2020**

Le Directeur général de l'Agence  
régionale de santé Hauts-de-France

à

Madame Corinne ORZECOWSKI  
Préfète de l'Oise  
1 place de la Préfecture  
60 000 BEAUVAIS

**Objet : lutte contre l'épidémie de COVID 19 – avis de l'ARS quant aux nouvelles mesures envisagées dans l'Oise.**

Par courriel en date du 23 octobre, vous sollicitez l'avis de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France quant à l'adoption de mesures que vous envisagez de prendre pour l'Oise, dans le cadre de la restauration de l'état d'urgence sanitaire sur le territoire national et au regard de la dégradation supplémentaire de la situation sanitaire dans ce territoire.

L'avis de l'Agence est le suivant :

L'épidémie de COVID-19 continue de progresser fortement tant sur l'ensemble du pays que dans la région des Hauts-de-France. Ainsi, le taux d'incidence régional est passé de 170,7 à 388,2 cas / 100 000 habitants entre le 9 et le 23 octobre, soit plus d'un doublement du nombre de cas (source : Santé publique France).

Dans l'Oise, cette incidence était de 134,7 cas / 100 000 habitants le 9 octobre. Elle s'établit désormais, au 23 octobre, à 272,5 cas, soit un doublement du nombre de cas en 12 jours. Le taux de positivité des tests de visée diagnostique RT-PCR s'établit désormais à 15,5% (sources : Santé publique France).

Ce sont tous les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de l'Oise qui présentent une dégradation de leurs indicateurs depuis la fin septembre. Vingt d'entre eux ont aujourd'hui des taux d'incidence supérieurs à 50 cas pour 100 000 habitants (seuil d'alerte national).

Au 20 octobre, les EPCI qui présentent les taux d'incidence les plus élevés sont la Communauté d'Agglomération de Creil Sud Oise (470,3), la Communauté de communes de l'Aire cantilienne (440), la Communauté de communes des Pays d'Oise et d'Halatte (397,2), la Communauté de communes du Liancourtois (302,6).

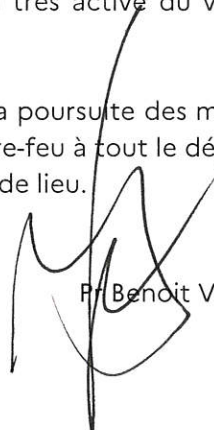
Les taux incidence de certaines catégories d'âge sont tout particulièrement à prendre en compte. Ainsi, l'incidence chez les 15-29 ans demeure élevée dans l'Oise, passant de 144 cas pour 100 000 le 1<sup>er</sup> octobre à 381 cas le 20 octobre. Elle a donc plus que doublé.

La situation des 65 ans et plus se dégrade également fortement, passant d'un taux d'incidence le 1<sup>er</sup> octobre de 43 cas pour 100 000 dans l'Oise à 196 cas le 20 octobre, soit une multiplication par plus de quatre.

En conséquence, l'hospitalisation conventionnelle comme en réanimation pour COVID a augmenté très sensiblement. Ainsi, la part des patients COVID-19 en réanimation en région est passée de 26% le 7 octobre à 45,1 % le 23 octobre. L'ARS Hauts-de-France a demandé aux hôpitaux d'engager sans attendre les déprogrammations et reprogrammations nécessaires pour armer en matériel et personnel 96 lits supplémentaires de réanimation. Cette mesure vise à anticiper l'afflux de patients Covid des prochains jours, en plus du nombre important de patients non Covid déjà pris en charge en réanimation.

L'ensemble de ces éléments montre une circulation très active du virus, en progression dans l'ensemble du territoire de l'Oise.

Ceci justifie, afin de freiner la propagation du virus, la poursuite des mesures de limitation des interactions sociales prises comme l'extension du couvre-feu à tout le département ainsi que toutes mesures appropriées aux circonstances de temps et de lieu.



Pr Benoit VALLET